



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

12 mars 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 125

**Bonjour tout le monde !** Une chance qu'on est faitEs fortEs et qu'on sait ce que ça veut dire une vigilance citoyenne permanente parce que le budget d'hier est à classer dans la colonne rebuffades. Hier, dans plusieurs régions des écoutes collectives du budget ont eu lieu et nous convergeons sans peine dans nos évaluations. Ce n'est pas faute d'avoir répété le message jusqu'à la dernière minute. En passant bravo pour vos réponses nombreuses à notre campagne éclair de messages à la ministre des Finances.

Vous trouverez ci-contre le communiqué que nous avons émis hier. Nous publierons des outils d'analyse plus complets sur notre site Internet d'ici quelques jours.

Chose certaine, le peu de cas fait de nos demandes de mettre la priorité sur la couverture des besoins essentiels marque à la dure la nouvelle étape, exigeante, qui commence : trouver les voies de passage entre les principes adoptés à l'unanimité dans une loi et les dollars pour les appliquer...

Au fait, vous aurez remarqué que la loi 112 a été mise en vigueur mercredi dernier le 5 mars (sauf les articles touchant au comité consultatif, à l'observatoire et au fonds). Le plan d'action est donc dû d'ici le 5 mai. Les élections auront lieu le 14 avril. Il y a lieu de mettre le gouvernement et les différentes parties en jeu au défi de se commettre sur nos mesures urgentes d'ici là. À suivre... de près.



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5.

Tél.: (418) 525-0040

Télécopieur: (418) 525-0740

Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Budget du Québec

## Que des miettes contre la pauvreté



**Québec, le mardi 11 mars 2003 – Où est le 1,5 MM\$ annoncé sur 5 ans promis par le gouvernement lors de la mise au jeu en juin dernier du projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté, demande le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, devant les maigres 238 M\$ sur trois ans annoncés aujourd'hui pour lutter contre la pauvreté dans le budget Marois?**

«En voyant ce budget, je me demande si le gouvernement comprend la loi qu'il vient de mettre en vigueur, s'interroge Vivian Labrie, porte-parole du Collectif. On traite encore la pauvreté avec des miettes alors que la loi donne dix ans pour rejoindre le rang des sociétés où il y a le moins de pauvreté. Ça va prendre de véritables retournements dans la façon de prendre les décisions budgétaires pour en venir à ça. En fait, outre les annonces en logement social, le budget de cette année fait moins que les autres années pour lutter contre la pauvreté.»

«La commission parlementaire de l'automne dernier a mis en évidence des aberrations qui sont de véritables discriminations pour les personnes en situation de pauvreté, au plan de la couverture des besoins essentiels, des pensions alimentaires, de l'accès aux médicaments prescrits. Certains des montants en question étaient insignifiants. On ne règle même pas ça. «

«Le gouvernement avait la responsabilité de donner un signal que cette loi changerait quelque chose dans la vie des gens. Il ne le donne pas dans ce budget. Quel miracle faudra-t-il pour que la situation évolue d'ici la publication du plan d'action attendu d'ici soixante jours?»

La priorité était claire pour le Collectif et son réseau : amorcer visiblement la couverture des besoins essentiels manquante à des centaines de milliers de personnes et familles du bas de l'échelle sociale. Des mesures précises étaient demandées depuis des mois. Dans les mesures annoncées, le Collectif évalue à un minuscule 28,6 M\$ sur un budget de près de 57 MM\$, les sommes qui amélioreront directement le revenu des personnes et des familles en situation de pauvreté : soit un 3,6 M\$ qui réduira un peu sans l'éliminer la discrimination exercée envers les familles monoparentales à l'aide sociale qui voient la pension alimentaire reçue pour un enfant déduite de leur prestation alors qu'à l'impôt elle est laissée entièrement au bénéfice de l'enfant, 15 M\$ en mesures pour bonifier le programme Solidarité Jeunesse et 10M\$ en mesures d'aide à l'emploi.

Comment le gouvernement pourra-t-il mettre en œuvre le plan d'action prévu d'ici 60 jours, alors qu'il ne met même pas un dixième de un pourcent de son budget dans la mise en application de cette loi ? demande le Collectif.

À cet égard, au delà des prochaines élections, la loi fixe des rendez-vous périodiques auxquels seront désormais tenus les prochains gouvernements du Québec. Le sablier est enclenché. Il engage toutes les parties en cause. Le budget d'aujourd'hui montre que la vigilance citoyenne sera plus que jamais nécessaire.